



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



18850

Distr.
LIMITEE

ID/WG.511/2(SPEC.)
6 février 1991

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

ORIGINAL: FRANCAIS

Réunion sur le développement de la
coopération industrielle entre les pays
membres de l'Union du Maghreb Arabe

Tunis, Tunisie, 3-5 octobre 1990

**LE DEVELOPPEMENT
ET L'INTEGRATION INDUSTRIELLE
DANS LES PAYS DE L'UNION DU MAGHREB**

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'ONUDI. Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

A V E R T I S S E M E N T

Le présent document a été rédigé sur la base de l'information qui a pu être collectée au niveau des pays visités. Le degré de détail et de présentation de l'information est similaire pour le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Quant à la Libye, peu d'informations était disponible de même que pour la Mauritanie qui n'était pas prévue dans le programme des visites.

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	1 - 3
I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DES PERFORMANCES DES SECTEURS INDUSTRIELS RETENUS	4 - 36
1. LE SECTEUR DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	4 - 9
1.1 MAROC	4 - 5
1.2 ALGERIE	5 - 6
1.3 TUNISIE	6 - 8
1.4 LIBYE	8 - 9
2. LE SECTEUR DES INDUSTRIES METALLIQUES, MECANIQUES, ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES	9 - 16
2.1 MAROC	9 - 11
2.2 ALGERIE	11 - 14
2.3 TUNISIE	14 - 15
2.4 LIBYE	15 - 16
3. LE SECTEUR DES INDUSTRIES DU TEXTILE ET DU CUIR	16 - 24
3.1 MAROC	16 - 18
3.2 ALGERIE	18 - 21
3.3 TUNISIE	21 - 23
3.4 LIBYE	23 - 24
4. LE SECTEUR DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES ET APPAREILS MEDICAUX	25 - 26
4.1 MAROC	25
4.2 ALGERIE	25
4.3 TUNISIE	26

	<u>Pages</u>
5. LE SECTEUR DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET PETROCHIMIQUES	26 - 30
5.1 MAROC	26 - 27
5.2 ALGERIE	27 - 28
5.3 TUNISIE	28 - 29
5.4 LIBYE	29 - 30
6. LE SECTEUR DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	30 - 36
6.1 MAROC	31 - 32
6.2 ALGERIE	32 - 33
6.3 TUNISIE	34 - 35
6.4 LIBYE	35 - 36
7. LES NOUVEAUX SECTEURS	36
II. ANALYSE COMPARATIVE SECTORIELLE	37 - 42
1. LES FACTEURS ECONOMIQUES DE LA SOUS-REGION	37 - 41
1.1 Structure et croissance de la P.I.B.	37 - 38
1.2 L'investissement	38
1.3 La dette extérieure	39
1.4 Le commerce extérieur de la sous-région	39 - 41
2. ANALYSE DES DIFFERENTS SECTEURS INDUSTRIELS	41 - 42
III. LA COOPERATION INDUSTRIELLE AU NIVEAU DE LA SOUS-REGION	43 - 45
1. LES ACTIONS DE COOPERATION EXISTANT AVANT LA CREATION DE L'U.M.A.	43
2. LES POSSIBILITES DE COOPERATION POTENTIELLES	44
3. LES DIFFERENTES APPROCHES OFFERTES POUR L'INTEGRATION MAGHREBINE	44 - 45

I N T R O D U C T I O N

OBJET DU RAPPORT

Le présent document a été établi pour servir de base de discussion à la réunion devant se tenir à TUNIS sur le développement de la coopération industrielle entre les pays de l'Union du Maghreb Arabe (U.M.A.), ceci afin de définir un programme d'assistance adapté à leurs besoins et aux priorités qu'ils se sont fixés pour le développement, le renforcement et la promotion de cette coopération industrielle, dans le but d'accroître la production et l'intégration industrielle de la sous-région.

Il a été rédigé après des visites effectuées au niveau des principaux pays, des discussions avec des responsables des secteurs industriels, et des informations obtenues.

PORTEE ET TENEUR DU RAPPORT

Ce rapport, outre la présentation des structures et des performances des secteurs industriels retenus à savoir

- L'industrie des matériaux de construction;
- L'industrie métallique et mécanique;
- Les industries électriques et électroniques;
- Les industries du textile et du cuir;
- Les industries chimiques et pétrochimiques;
- Les industries pharmaceutiques et d'appareils médicaux;
- Les industries agro-alimentaires;
- Les nouveaux secteurs (informatique, communications et ordinateurs),

fait ressortir la dépendance des pays du Maghreb dans le domaine des produits manufacturés. En effet, globalement, les importations de produits manufacturés représentent environ 60 % du total des importations des pays de l'U.M.A.

Ce rapport insiste aussi sur les exportations des différents pays qui doivent, dans un premier temps, être le vecteur de l'intégration économique.

L'analyse des différents secteurs industriels, notamment les activités productives liées aux points précédents, débouche sur des recommandations en matière de coopération et d'intégration industrielles sur la base des complémentarités qui existent dans les différents pays.

La sous-région Maghreb

Jusqu'en 1989, on parlait de la sous-région Afrique du Nord qui comprenait: le Soudan, l'Egypte, la Libye, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, la Mauritanie étant parfois rattachée à cette sous-région et parfois à celle de l'Afrique de l'Ouest.

A partir de 1989 avec la création de l'Union du Maghreb Arabe d'une part, regroupant la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye et le Conseil de Coopération Arabe d'autre part, regroupant l'Egypte, la Jordanie, le Yémen du Nord et l'Irak, il est consacré à chacune de ces sous-régions un programme d'assistance particulier.

Après le Sommet d'Alger du 10 Juin 1988 entre les dirigeants des cinq pays où il a été décidé de créer une Union, le Sommet de Marrakech du 17 Février 1989, a cellé cette Union entre les cinq pays qui prend le nom d'Union du Maghreb Arabe par le Traité signé par les cinq dirigeants.

Ce Traité, outre les aspects politiques, culturels, financiers, sociaux, éducation et sécurité, vise l'intégration des économies des pays membres.

C'est ainsi qu'a été prévu un certain nombre d'organes dont la plupart sont actuellement mis en piace:

- Le conseil présidentiel regroupant les Chefs d'Etats, la présidence étant assurée à tour de rôle par chaque pays membre pour une durée de six mois; jusqu'à présent la présidence a été assurée par le Maroc, la Tunisie et actuellement par l'Algérie;
- Un conseil des Ministres des Affaires Etrangères auprès desquels siège un Secrétaire d'Etat aux Affaires de l'U.M.A.;
- Un comité de suivi composé d'un membre du gouvernement de chaque Etat (Conseils Ministériels pour chacun des aspects: finances, commerce, tourisme, industrie, agriculture, ...);
- Un secrétariat général du conseil présidentiel;
- Un conseil consultatif composé de 50 représentants des Parlements des pays membres;
- Un corps judiciaire composé de deux juges de chaque pays;
- Cinq commissions spécialisées dans les domaines: de structures, des finances, de l'économie, de l'éducation et de la culture, des affaires sociales; et ressources humaines.

Principales données économiques sur la sous-région

La sous-région Maghreb constitue une vaste région de 5,8 millions de km² se classant à la 8ème position dans le monde par la superficie, soit plus du double de la superficie de la Communauté Européenne. Avec une population de 60 millions d'habitants en 1987 et de 85 millions en l'an 2000, le Maghreb représente un marché important.

Elle possède, en outre, des richesses importantes:

- Des réserves de pétrole et de gaz, en Algérie et en Libye, à un degré moindre en Tunisie;
- D'importantes réserves de phosphate au Maroc (un des premiers exportateurs mondiaux), et en Tunisie;
- Du minerai de fer en grande quantité en Mauritanie et en Algérie;
- Plus de 8 000 km de côtes avec une richesse touristique et halieutique considérables;
- Un réservoir de main d'oeuvre appréciable malgré l'étendue du territoire.

A l'ensemble de ces atouts, il faut ajouter les efforts de développement consentis par les différents pays de la sous-région depuis leur accession à l'indépendance pour construire une économie capable de répondre aux besoins de leur population et dégager un excédent pour l'exportation.

Ainsi, le PIB de la sous-région a connu un accroissement extraordinaire passant de: 8 660 millions de dollars en 1965 près de 110 000 millions de dollars en 1987, cependant il est encore faible comparé à celui des pays développés.

Les exportations de la sous-région pour l'année 1987, ont atteint: 20 477 millions de dollars, égales à celles du Mexique ou de l'Afrique du Sud, alors que les importations pour la même année étaient de 19 630 millions de dollars, supérieures à celles du Brésil.

La structure des importations des biens manufacturés est donnée ci-dessous en % ^{1/}

	Maroc	Algérie	Tunisie	Libye	Mauritanie
Machines et matériel de transport	24	29	22	33	35
Autres biens manufacturés	28	35	44	49	27
<u>Total</u>	52	64	66	82	52

Toutes ces données mettent en évidence le rôle que pourrait jouer la sous-région dans le monde, notamment avec les pays de la Communauté Européenne, les autres sous-régions d'Afrique et du Moyen-Orient.

^{1/} Source: Banque Mondiale.

I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DES PERFORMANCES DES SECTEURS INDUSTRIELS RETENUS

1. LE SECTEUR DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Ce secteur a eu l'une des premières priorités dans pratiquement l'ensemble des pays du Maghreb du fait de l'aspect stratégique qu'il représente dans l'exploitation des ressources naturelles locales et sa contribution à la satisfaction d'un des besoins fondamentaux des populations: le logement.

Ainsi, des capacités importantes ont été installées notamment en ciment: 28 millions de tonnes par an couvrant pratiquement les besoins de la sous-région.

1.1 MAROC

Ce secteur avec 324 unités de production représente 6 % de la production industrielle totale du Maroc en 1988, soit 5 062 millions de Dirhams (DH) en valeur et 7 % des effectifs totaux du secteur industriel, soit 23 991 agents.

Ce secteur suit la demande des différents secteurs que sont la construction et l'industrie, ainsi il a enregistré en 1988 une croissance de 21 % par rapport à 1987.

Le potentiel de production se répartit en:

- Secteur public: six entreprises employant 1 450 agents;
- Secteur à participation étrangère: 53 unités avec 64 % de la production du secteur;
- Secteur privé qui comprend le reste des unités.

Les principaux produits sont:

1.1.1 Le ciment

Le Maroc possède neuf unités de production de ciment totalisant 6,14 millions de tonnes de capacité annuelle dépassant les besoins du pays. La valeur production s'est élevée à 2 384 millions de DH en 1988, soit 47 % du total du secteur, les effectifs totalisent 3 146 agents.

1.1.2 Les produits en terre cuite ou produits rouges

Avec 69 unités de production ce sous-secteur n'a réalisé en 1988 que 6 % de la production du secteur, soit: 294 millions de DH avec un effectif de 4.363 agents, mais a enregistré une croissance de 13 %.

1.1.3 Les produits agglomérés

Ce sous-secteur regroupe le plus grand nombre d'unités de production: 137 (généralement de petite taille), mais n'a réalisé que 18 % de la production du secteur: 931 millions de DH avec 7 773 agents en 1988.

1.1.4 Les produits en amiante

Ce sous-secteur a connu un développement spectaculaire avec un accroissement des investissements de 223 % en 1988 pour un montant de 31 millions de DH (somme toute modeste), mais dont la production atteint 508 millions de DH, soit 10 % de la production total du secteur.

1.1.5 Les articles en céramique

Il existe dans ce sous-secteur 17 unités de production qui ont réalisé 422 millions de DH en 1988 avec un effectif de 2 720 agents; l'investissement s'est élevé en 1988 à 65 millions de DH. C'est le seul sous-secteur a avoir enregistré une exportation en 1988; près de 7 millions de DH.

1.1.6 Les autres produits du secteur

Les autres produits du secteur sont: le verre, la chaux et le plâtre, les produits en marbre, les pierres et ardoises; ils sont d'un apport économique assez faible, ne réalisant que 10 % de la production du secteur, soit 524 millions de DH avec 2 862 agents.

1.2 ALGERIE

En Algérie, ce secteur regroupe cinq branches ou sous-secteurs suivants: le verre, les produits rouges, la céramique, les liants hydrauliques, les ciments et dérivés et le marbre.

Le potential de production est réparti entre:

- Le secteur privé dont la production en 1987 a atteint 824 millions de dinars (DA) avec un effectif de 8 904 agents pour 1 388 unités de production;
- Le secteur public local comprend les entreprises dépendant des collectivités locales dont le nombre était de 76 en 1987 avec une production de 876 millions de DA et un effectif de 10 158 agents;
- Le secteur public national compte 14 entreprises nationales qui ont employé 26 970 agents en 1987 dont l'effectif en 1989 a atteint 39 542 agents. Le volume de la production réalisée en 1987 était de 5 000 millions de DA. La demande était de 7 056 millions de DA.

Les principaux produits

1.2.1 Le ciment

La production de cette branche dont la capacité est de 11,3 millions de tonnes par an est répartie entre quatre entreprises publiques et compte 11 cimenteries. La demande exprimée est de 16 millions de tonnes, tandis que la production réelle n'était que de 7,6 millions de tonnes en 1987.

1.2.2 Les produits rouges

Sa production se répartit entre: les entreprises privées qui ont produit en 1987 22 000 tonnes; les entreprises publiques locales avec 1,2 millions de tonnes et les entreprises publiques nationales au nombre de trois avec 1,7 millions de tonnes, soit un total de 2,9 millions de tonnes.

La demande de 1989 qui était évaluée à 4,1 millions de tonnes a été couverte à 60 %.

1.2.3 La céramique

Cette branche est dominée par deux entreprises publiques nationales totalisant six unités de production et dont la capacité:

- En céramique carreaux est de 2,8 millions de m² - la production a atteint 2,2 millions de m² en 1987. Des extensions réalisées ont porté la capacité à 3 millions de m² couvrant 40 % de la demande de 1989 estimée à 7,5 millions de m²;
- En céramique sanitaire est de 1,6 millions de pièces; la production de 1987 était de 1,4 millions de pièces.

1.2.3 Le verre

La capacité installée était de 75 000 T/an en 1987, elle est passée à 95 000 T/an en 1989, répartie en verre creux, verre plat non travaillé et verre plat travaillé. La production a atteint 44 000 T en 1987 et 64 000 T en 1988.

1.2.4 Le marbre

Il est produit par une entreprise publique. La capacité de production actuelle est de:

- . Pour les dalles: 600 000 m²/an avec une production de 450 000 m² en 1989;
- . Pour les dérivés: 400 000 T/an, avec une production de 300 000 T en 1989.

1.2.5 Les autres produits

L'Algérie produit aussi du plâtre: 197 000 T/an en 1988, des produits en amiante ciment, des dalles en siporex, de la chaux, ...

1.3 LA TUNISIE

La Tunisie possède d'importantes capacités dans ce secteur qui dépassent la demande actuelle pour un certain nombre de produits. Celles-ci sont réparties entre le secteur privé prépondérant et le secteur public qui se désengage de plus en plus. La valeur de la production a atteint 219 millions de dinars (DT) en 1989 représentant 16 % du total des industries manufacturières.

1.3.1 Le ciment

Il existe dans ce sous-secteur sept unités de production:

- Six unités de ciment gris totalisant une capacité de 4,55 millions de tonnes ayant produit en 1989 3,65 millions de tonnes;
- Une unité de ciment blanc (Entreprise Mixte Tuniso-Algérienne) d'une capacité de 200 000 T/an ayant produit 180 000 T en 1989.

1.3.2 Les produits rouges

Les produits principaux sont constitués par:

- Les briques non réfractaires dont la production a atteint en 1989 2,45 millions de tonnes dégageant un excédent de 1,7 millions de tonnes;
- Les briques réfractaires dont la production 1989 était de 7 500 T, une partie a été exportée vers la Libye.

1.3.3 La chaux et le plâtre

- . La chaux est produite par deux unités du secteur public ayant une capacité totale de 200 000 T/an et des unités privées dont la capacité est de 650 000 T/an. La production a atteint, en 1989, 500 000 T.
- . Le plâtre: la Tunisie a produit 50 000 T en 1989.

1.3.4 La céramique

Une capacité importante est installée dans cette branche, notamment en:

- Carrelage et granito: 11,5 millions de m² au niveau de 55 unités; la production de 1989 a atteint 7 millions de m²;
- Faïence: 9,4 millions de m² répartis entre 26 unités; la production a atteint en 1989 6 millions de m²;
- Biscuits: 6,9 millions de m² pour une production de 3 millions de m² en 1989;
- Sanitaire: produit au niveau de deux unités, une 3ème est en cours de réalisation. La capacité installée est de 10 000 T/an.

La Tunisie a importé pour 600 T en 1989 correspondant à 6 000 unités de salles de bains.

1.3.5 Le verre et la gobeletterie

- La Tunisie possède une capacité de production de 21 500 T/an de verre creux, qui a été atteinte en 1989; une unité d'extrusion est actuellement en cours de réalisation;
- La gobeletterie est produite par quatre unités de production totalisant 9 000 T/an de capacité.

1.3.6 Les autres produits

Ce sont:

- Le marbre et produits de carrière dont la production 1989 a été de 330 000 m² pour le premier et 18,5 millions de m³ pour les seconds;
- Les tuyaux en ciment, produits par deux unités:
 - . une d'amiante d'une capacité de 100 000 T/an, qui a produit en 1989 50 000 T;
 - . une de tuyaux béton d'une capacité de 300 000 T/an, qui a produit en 1989 90 000 T.

1.4 LIBYE

Afin de participer au vaste programme économique et social qu'elle a lancé, la Libye a eu à mettre en place des capacités de production surdimensionnées par rapport à ses besoins, notamment pour certains produits tels le ciment.

1.4.1 Le ciment

La Libye possède 7 cimenteries en production dont la capacité est de 6,24 millions de tonnes par an. La production atteinte en 1987 a été de 2,69 millions de tonnes, alors que les besoins estimés pour 1990 sont de 4,3 millions de tonnes.

Il existe un projet de réalisation d'une cimenterie supplémentaire qui devrait porter la capacité à 7 millions de tonnes.

1.4.2 Les produits rouges

Ce sont principalement: les briques non réfractaires produites par deux unités de production dont la capacité est de 210 000 T par an, ayant produit 67 000 T en 1987, les tuiles avec une capacité de 1 520 T/an pour une demande estimée pour 1990, à 1 600 T.

1.4.3 La chaux

La capacité installée est de 276 000 T/an, tandis que la production s'élevait à 36 900 T en 1987.

1.4.4 La céramique

- . Le carrelage: la capacité installée s'élève à 2,5 millions de m², la production de 1987 était de 841 000 m²;
- . La faïence: la capacité installée est de 8 000 T/an, tandis que la production était de 1 421 tonnes pour 1987, alors que les besoins pour l'an 2000 sont estimés à 4 000 tonnes;

- . Le sanitaire: la capacité installée est faible, 1 100 T/an par rapport aux besoins estimés pour l'an 2000 à 13 500 T, quant à la production, elle n'a été que de 41,3 T en 1987;
- . Articles domestiques: capacité installée 1 000 tonnes par an, production 1987, 218,5 tonnes.

1.4.5 Les produits en ciment

- . Les parpaings: la capacité installée pour ce produit se partage entre:
 - le secteur public avec 12,5 millions d'unités, ayant produit en 1987 4 millions d'unités,
 - et le secteur privé avec 48 millions d'unités.

1.4.6 Le verre plat

La capacité installée pour ce produit est de 17 000 tonnes par an, tandis que la production était de 9 400 tonnes en 1987.

2. LE SECTEUR DES INDUSTRIES METALLIQUES, MECANIQUES, ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

Ce secteur est aussi considéré par les différents pays de la sous-région comme stratégique, puisqu'il permet de produire des biens d'équipement et des biens de consommation durables à partir de la valorisation des matières premières locales. Ainsi, la plupart des pays ont lancé, dès les premières années de l'indépendance, des programmes de développement, avec pour objectif premier la satisfaction des besoins et la substitution aux importations, la production nationale.

Certains pays, tels l'Algérie, ont opté pour une intégration poussée, en privilégiant l'industrie lourde, d'autres, tels le Maroc ou la Tunisie, ont plutôt mis l'accent sur les industries de transformation.

2.1 MAROC

Ce secteur ne participe qu'à environ 15 % de l'activité industrielle (avec une production de 13 180 millions de DH) et ne couvre que 9 % de la demande, ce qui ne l'empêche pas de participer à l'exportation à la hauteur de 1 200 millions de DH en 1988 (contre 700 en 1987). Il emploie 46 486 personnes.

Sur les 817 entreprises que compte le secteur, 247 sont à participation étrangère et réalisent 50 % de la production et 43 % des exportations.

2.1.1 Industrie métallique de base

Ce sous-secteur regroupe quelque 22 unités qui ont réalisé une production évaluée à 2 243 millions de DH, soit 21 % du secteur et 3 % du total des industries manufacturières.

Il est divisé en deux branches:

- . La sidérurgie et la première transformation
qui possède 11 unités de production avec un effectif de 1 350 personnes et qui réalise 75 % de la production du sous-secteur, soit 1 684 millions de DH;
- . Les produits non ferreux et leur première transformation
Cette branche a réalisé, en 1988, 560 millions de DH de production, dont 435 millions ont été exportés.

2.1.2 Ouvrages en métaux

Ce sous-secteur est constitué de 359 unités dont 75 % de moins de 50 employés, totalisant un effectif de 18 500 personnes pour une production évaluée à 4 303 millions de DH en 1988.

Les produits les plus importants de ce sous-secteur sont constitués par:

- La menuiserie métallique, la chaudronnerie et la tôlerie, représentant 34 % de la production avec 1 478 millions de DH et un effectif de 8 200 agents;
- L'emballage métallique représente 17 % de la production avec 738 millions de DH et un effectif de 2 080 personnes;
- Les articles dérivés du fil machine avec 25 % de la production correspondant à 1 080 millions de DH et un effectif de 2 326 personnes. Les exportations du sous-secteur se sont élevées à 1 088 millions de DH pour 1987.

2.1.3 Construction de machines et de matériel de transport

- . La construction de machines est très peu développée; la production de 1987 a été de 108 millions de DH pour un effectif de 5 900 employés, quant aux exportations, elles se sont montées à 19 millions de DH;
- . Le matériel de transport: Le Maroc possède des unités de montage de véhicules particuliers et de véhicules industriels qui constituent le gros de la production de cette branche avec 2 633 millions de DH en 1987 sur les 2 982 millions produits par la branche et un effectif de 6 579 employés. Le volume de véhicules particuliers montés en 1987 s'est élevé à 12 020 unités, celui des véhicules utilitaires à 1 948 unités et les véhicules industriels à 958 contre 2 526 en 1988.

2.1.4 Le matériel électrique et électronique

Ce sous-secteur est relativement jeune, plus de la moitié des unités industrielles ont été créées après 1979. Il possède 120 unités de production et emploie 10 537 personnes. La valeur de la production pour 1987 s'est élevée à 2 423 millions de DH dont 106 millions ont été exportés.

Les principaux produits sont:

- Les appareils et matériels électroniques dont la production est évaluée à 579 millions de DH et un effectif de 2 610 personnes;

- Les composants électroniques dont la valeur de la production est de 156 millions de DH pour un effectif de 1 753 personnes;
- Les fils et câbles électriques isolés dont la production est évaluée à 635 millions de DH pour un effectif de 1 003 personnes;
- Le matériel et appareillage électrique industriel dont la production a pour valeur: 263 millions de DH pour un effectif de 1 034 personnes;
- Les piles et accumulateurs dont la valeur de la production est de: 251 millions de DH, employant 784 personnes;
- Les lampes, matériel d'éclairage et accessoires avec une production de 384 millions de DH et un effectif de 2 420 personnes.

2.2 ALGERIE

C'est avec le secteur des hydrocarbures, le secteur qui a bénéficié du gros des investissements industriels, car l'Algérie a opté dès le début de son industrialisation pour la construction d'une industrie lourde et pour une intégration poussée, ce qui l'a amené à réaliser des importants complexes industriels fortement intégrés pour compenser la faiblesse du tissu industriel existant.

La production de ce secteur est assurée par les trois composantes que sont: le secteur privé, le secteur public local et le secteur public national, dont les chiffres globaux, pour 1987, sont résumés ci-dessous.

	Production en M.D.A.	Effectif	Nombre d'entreprises
Secteur privé	2 609	15 530	1 492
Secteur public local	724	5 147	31
Secteur public national	30 697	143 581	255
Total	34 030	164 258	1 778

2.2.1 Sidérurgie

Ce sous-secteur a été le premier à être développé et ce, dès 1965 avec la décision de réaliser de Complexe d'El-Hadjar, dont la capacité installée atteint, aujourd'hui, 2 millions de tonnes d'acier liquide, une des plus grandes capacités en Afrique et dans le Monde Arabe. L'acier est fabriqué à partir du minerai de fer local situé à 150 km de l'usine. Le complexe produit, en outre, des produits longs: ronds à béton (360 000 T), des tubes soudés (347 000 T), des tubes sans soudure (32 000 T); des produits plats: laminés à chaud (1,4 millions de tonnes), laminés à froid (694 000 T).

L'Algérie possède aussi une petite unité à Oran dont les capacités sont de 60 000 T de ronds à béton, 60 000 T de fil et 60 000 T de Treillis Soudés.

Le taux d'utilisation des capacités est de 50 à 70 % contraignant le pays à recourir à certaines importations, notamment pour le rond à béton.

La valeur de la production du sous-secteur pour 1988 a été de 7 870 millions de dinars pour une capacité de 13 162 millions de DA, alors que les exportations ont atteint 910 millions de DA, soit près de 12 % de la production.

2.2.2 Transformation de métal

Les industries de transformation de métal se sont développées en aval de la sidérurgie.

La production se partage entre les trois secteurs: public national: pour la grosse chaudronnerie, la charpente, les tubes soudés, les emballages métalliques, la préfabrication métallique, les articles sanitaires, la carrosserie industrielle, ...; le secteur public local et le secteur privé pour la petite chaudronnerie, la boulonnerie, la serrurerie, le mobilier métallique, la petite fonderie, les radiateurs pour véhicules, la quincaillerie, ...

Les capacités de la branche sont importantes, leur quasi-totalité se trouvant dans le secteur public national qui a réalisé une production de 3 000 millions de DA contre 2 millions pour le secteur privé et le secteur public local réunis en 1987.

2.2.3 La mécanique

La presque totalité de la production de cette branche est réalisée par le secteur public national qui a été bâti à partir des années 1970.

La capacité installée en 1988 était de 9 517 millions de DA pour une production de 5 267 millions de DA, soit un taux d'utilisation de 55,3 %. Les exportations ont atteint 543 millions de DA en 1988, soit plus de 10 % de la production.

Cette branche est composée de complexes industriels fortement intégrés produisant notamment:

- Des véhicules industriels dont la capacité est de 6 550 camions et 600 cars; les réalisations 1987 ont été de 5 787 pour les premiers et 613 pour les seconds en légère baisse par rapport à 1986;
- Des matériels de travaux publics, notamment des grues sur porteur (330 u/an), des grues bâtiment (400 u/an), des dumpers (2 500 u/an), des bétonnières (4 000 u/an), des compacteurs (1 000 u/an), des compresseurs (3 000 u/an), des rétro-chargeurs (300 u/an), des chargeurs et des chariots élévateurs; les réalisations 1987 ont varié entre 30 et 60 % des capacités installées en baisse sensible par rapport à 1986;

- Des matériels agricoles, notamment des tracteurs (5 000 u/an), des moissonneuses batteuses (750 u/an), du matériel aratoire, des pompes hydrauliques (47 000 u/an), ramasseuses-presses (5 000 u/an); les réalisations 1987 ont été de 3.513 tracteurs (70 % de la capacité), 280 moissonneuses batteuses (contre 1 162 en 1986);
- Des machines-outils comprenant des fraiseuses (150 u/an), des tours (280 u/an), des perceuses (300 u/an), des affûteuses (40 u/an), des étaux-limeurs (40 u/an), des tourets à meuler (250 u/an); les réalisations de 1987 ont atteint 633 machines (54 % de la capacité) contre 895 u en 1986;
- Des cycles et motocycles: cycles (55 000 u/an), motocycles (50 000 u/an); la production a atteint, en 1987, 40.631 cyclomoteurs et 45.883 cycles;
- Des wagons: capacité 950 u/an, réalisation 1987: 503 unités.

Il existe actuellement, au niveau de ce sous-secteur, un certain nombre de projets d'extension et de projets neufs, tels la réalisation d'une usine de montage de 30 000 véhicules particuliers, la construction d'une usine de gros dumpers et de centrale à béton, ainsi que l'extension de l'entreprise de machines-outils.

2.2.4 L'électricité et l'électronique

Cette branche est aussi très jeune puisque 90 % de ses capacités de production ont été réalisées dans les années 1970-1980. Les capacités installées en 1988 sont évaluées à 7 928 millions de DA, alors que la production était de 5 538 millions de DA, soit un taux d'utilisation de 70 %.

Les exportations de la branche ont atteint en 1988: 181 millions de DA, soit un peu plus de 2 % de la production.

Les principaux produits du sous-secteur sont constitués par:

- Les câbles électriques produits par une entreprise publique nationale au niveau de ses trois unités; les capacités installations sont pour:
 - . les câbles téléphoniques: 3 700 tonnes/an (réalisation 1987: 2 432 T)
 - . les câbles électriques: 59 760 tonnes/an (réalisation 1987: 28 794 T)
- Le matériel téléphonique; les principaux produits sont: les centraux téléphoniques pour une capacité de 68 000 lignes/an, les postes téléphoniques pour une capacité de 140 000 unités/an, la production réalisée en 1987 a atteint 49 416 lignes, soit 73 % de la capacité et 68 733 postes, soit 72 % de la capacité;
- Le matériel électrotechnique comprend notamment: des moteurs (52 000 u/an), des cellules MT (9 800 u/an), des cellules BT (8 800 u/an), des transformateurs (3 300 u/an); la réalisation 1987 a été de 20 416 moteurs et 1 263 transformateurs;
- Les piles, les accumulateurs et les lampes avec des capacités de: piles (82 millions d'unités/an), les accumulateurs (948 000 u/an), les lampes à incandescence (30,68 millions d'unités/an); les réalisations en 1987 ont atteint: 71 millions de piles, 589 421 d'accumulateurs et 31 millions de lampes;

- Les produits de l'électronique: ils sont produits au niveau d'une entreprise publique nationale; ce sont notamment: des récepteurs TV noir et blanc (390 000 u/an), des récepteurs TV couleur (140 000 u/an), des récepteurs radio (535 000 u/an), des radio-cassettes et auto-radio (560 000 u/an), des chaînes stéréo (90 000 u/an); la production de cette filière a avoisiné les capacités installées pour la plupart des produits notamment en TV couleur, TV noir et blanc;
- Les produits de l'électroménager: ils sont produits par une entreprise publique d'Etat au niveau de ses deux complexes industriels. Les capacités installées sont de: réfrigérateurs 137 600 u/an, cuisinières 119 400 u/an, chauffe-eau/bain 12 500 u/an, réchauds plats 184 600 u/an, climatiseurs 60 000 u/an. Les réalisations au niveau de cette filière ont aussi pratiquement atteint les capacités pour la majorité des produits.

2.3 TUNISIE

Ce secteur, avec une production de 577 millions de DT, en 1988, ne représente que 12 % de la production des industries manufacturières.

Ce secteur a connu, en 1988, une évolution d'environ 9 % par rapport à 1987, par contre elle a été de 18,5 % de 1988 à 1989.

Les investissements, après une chute brutale à 46 millions de DT, en 1987, sont remontés à 78 millions de DT en 1988 et 70 millions de DT en 1989, avec l'installation de sociétés dont les productions sont orientées vers les marchés d'exportation.

2.3.1 Sidérurgie, métallurgie - fonderie

La Tunisie a développé, depuis les années 1960, sa sidérurgie grâce à la construction d'un complexe intégré à Menzel Bourguiba, bien que de capacité modeste 150 000 tonnes par an au départ, portée à 200 000 tonnes. Cette dernière couvre 60 % des besoins nationaux en matière de produits destinés à la construction, ronds à bétons, tréfilés, structures métalliques.

La production de cette branche en 1989 a été de 188 000 tonnes d'acier (159 000 T en 1988), de 150 000 T de fonte (133 000 T en 1988), de 210 000 T de produits laminés (201 000 T en 1988), de 23 000 T de tréfilés en 1989 (même production en 1988).

Il existe au niveau de cette branche une production de fonte et d'acier réalisée par plusieurs fonderies dont deux importantes. Les capacités installées sont de 10 000 tonnes/an pour la fonte et 2 000 tonnes/an pour l'acier; en 1989, la production de fonte a atteint 10 000 T (8 500 T en 1988), pour l'acier: 1 200 T (1 000 T en 1988).

Pour l'ensemble de la branche, la valeur de la production atteint 110 millions de DT en 1989, contre 101 millions de DT en 1988.

2.3.2 Travail des métaux

Il regroupe: les produits en tôle et profilés (30 800 T en 1989), la charpente et la chaudronnerie (59 600 T en 1989), les emballages métalliques (37 900 T en 1989), la quincaillerie (32 100 T en 1989), des ouvrages en aluminium et en plomb.

La production de cette branche a atteint 181,6 millions de DT en 1989 avec un taux d'accroissement de 10 % par rapport à 1988.

2.3.3 La fabrication de machines

On retrouve au niveau de cette branche les produits suivants avec une production en 1989 de: tracteurs agricoles: 1 000 u; moteurs diesel: 200 u; machines agricoles: 300 u; moteurs à pistons: 6 500 u; des vérins hydrauliques, du matériel de travaux publics et de manutention, de la construction et de la réparation navale.

La valeur de la production a atteint, en 1989, 108 millions de DT.

2.3.5 Fabrications électriques et électroniques

Cette branche est l'une des plus importantes du secteur de par la valeur de sa production en 1989: 151 millions de DT contre 127 millions en 1988. Elle a enregistré un taux de croissance de 19 %. En 1988, la valeur de la production a représenté 26 % de l'ensemble du secteur.

Les principaux produits sont:

- Les matériels de transformation pour une valeur de 7,6 millions de DT en 1989 (contre 5 millions en 1988); les transformateurs: 1 600 unités en 1989 (contre 1 200 en 1988); les chauffe-eaux: 6 000 u en 1989 (7 000 u en 1988); les moteurs: 8 000 u en 1989; les électropompes: 1 400 u en 1988 et 1989; les câbles électriques: 10 000 tonnes en 1989 (contre 9 500 T en 1988); pires: 44 millions d'unités en 1989; les batteries: 120 000 unités en 1989; les téléviseurs: 100 000 unités en 1989; les postes radio: 120 000 unités en 1989.

2.4 LIBYE

La Libye possède peu d'installations industrielles dans ce secteur, les plus importantes sont celles qui rentrent dans la branche sidérurgie.

2.4.1 Sidérurgie

Il existe plusieurs réalisations dans ce domaine:

L'usine sidérurgique de Tripoli assez ancienne avec 40 000 tonnes de capacité en acier liquide et 20 000 tonnes de billettes, 60 000 tonnes de ronds à béton et 21 000 tonnes de tubes soudés longitudinalement.

L'usine de tubes de Benghazi avec une capacité de:

- 75 000 tonnes de tubes sans soudure;
- 45 000 tonnes de tubes soudés en spirale.

La production est passée dans cette branche entre 1980 et 1985 de - 20 000 tonnes à 50 000 tonnes de ronds à béton, - de 11 000 tonnes à 25 000 tonnes de tubes.

Le complexe sidérurgique de Misurata

Sa construction a démarré vers 1980, il n'y a, jusqu'à présent, que quelques ateliers qui ont pu être mis en route avec une assistance étrangère comprenant une bonne partie de cadres algériens.

Les capacités installées sont importantes: 1,264 millions de tonnes d'acier liquide, 400 000 tonnes de ronds à béton, 700 000 tonnes de produits plats, 120 000 tonnes de produits longs, 577 000 tonnes de billettes, 611 000 tonnes de brames.

2.4.2 Mécanique

Dans cette branche, la Libye a installé une usine de montage de camions et de remorques d'une capacité de 2 000 unités par an, dont la production est destinée au marché local. Un ensemble de projets existent dans ce domaine, en coopération avec l'Algérie, notamment la réalisation d'une usine de montage de 100 000 véhicules particuliers, localisée en Libye, une usine de boîtes vitesse, une de véhicules légers tous terrains ainsi qu'une autre de moteurs diésels localisées en Algérie.

De même qu'il existe un projet de coopération avec la Tunisie dans le cadre du développement de l'industrie du camion et du tracteur.

2.4.3 Electricité - électronique

La Libye produit du câble électrique dans son entreprise sise à Benghazi. Elle a, en outre, réalisé une usine de montage de matériel électronique grand public, tels les téléviseurs en couleurs et des récepteurs de radio destinés au marché local. Ces productions, cependant, restent faibles par rapport à la demande.

3. LE SECTEUR DES INDUSTRIES DU TEXTILE ET DU CUIR

La plupart des pays de l'U.M.A. ont atteint la satisfaction de leurs besoins dans ce secteur et ont commencé à exporter une bonne partie de leur production. C'est le cas, notamment, du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie, même si certaines matières premières continuent d'être importées.

3.1 MAROC

Ce secteur est le plus important par le nombre d'employés: 130 950 en 1988, soit 37 % de l'effectif industriel, avec une progression de 15 % depuis 1986. Avec 13 596 millions de DH, sa production vient en 3ème position après les secteurs de chimie, parachimie et des industries alimentaires. Il occupe la 2ème place pour les exportations avec 6 567 millions de DH avec un taux de croissance annuel moyen de 23 % depuis 1986.

Le taux de couverture des importations par les exportations a été de 182 % en 1988.

Ce secteur compte 717 entreprises exportatrices, sur les 1 383 qui le composent, qui ont vendu 60 % de leur production à l'étranger.

Les investissements ont été très encouragés par l'Etat, ainsi leur taux de croissance annuel moyen, depuis 1986, a été de 38 % (65 % entre 1987 et 1988).

Le secteur est composé en majorité de petites unités (62 % ont moins de 50 employés).

Les principales branches du secteur sont:

3.1.1 Le textile et la bonnetterie dont les filières sont:

- La laine et les fibres longues - le coton et les fibres courtes;
- La soie et les fibres continues - les fibres végétales;
- Le fraissage et l'apprêt des tissus, les ouvrages simples en tissus (autre que l'habillement) - le tapis - la bonnetterie.

Cette branche emploie 63 767 personnes (18 % des effectifs du secteur) dans ses 535 unités de production et a réalisé, en 1988, 2 507 millions de DH d'exportation, soit 38 % de l'ensemble des réalisations du secteur. Les investissements ont enregistré un accroissement de 72 % entre 1987 et 1988, atteignant 807 millions de DH.

Les filières les plus importantes de la branche sont:

- Le coton: qui a réalisé 41 % (3 291 millions de DH) de la production de la branche en 1988 avec 16 000 agents (25 % des effectifs de la branche);
- La bonnetterie regroupe 173 unités industrielles sur les 535 que compte la branche et occupe 13 000 personnes, elle a réalisé en 1988 une production évaluée à 1 275 millions de DH dont 852 millions de DH a été exportée;
- La laine et la soie: ces deux filières ont participé pour 19 % à la production du secteur en 1988 avec 1 479 millions de DH, et pour 16 % aux exportations avec 392 millions de DH;
- Le tapis possède 56 unités de production et emploie 16 000 personnes, sa production en 1988 a été de 542 millions de DH dont 427 millions de DH exportés;
- Les autres filières ont contribué en 1988 pour 17 % à la production de la branche et ont connu une bonne croissance, notamment pour les exportations avec 179 % d'augmentation.

3.1.2 L'habillement comprend les filières suivantes:

- La confection de lingerie et chemiserie - la confection de vêtements de dessous - la confection de lingerie sur mesure.

Elle regroupe 578 unités de production, soit 42 % de l'ensemble du secteur. Sa production (3 713 million de DH) et ses effectifs (52 373 agents) ont progressé de 19 % entre 1987 et 1988, tandis que les exportations ont augmenté de 16 % pour atteindre 3 191 millions qui représentent 86 % du total de la production. L'Etat a beaucoup encouragé cette filière puisque les investissements ont enregistré une augmentation de 78 %.

Les filières les plus importantes sont:

- La confection de vêtements et lingerie sur mesure qui regroupe 398 des 578 unités que compte la filière, 39 080 agents, soit 75 % du total de la filière et 2 531 millions de DH de production, dont 2 236 millions de DH exporté avec une croissance appréciable;
- La confection de lingerie et chemiserie a enregistré un accroissement de 30 % au niveau des effectifs; de 20 % au niveau de la production et 16 % au niveau des exportations entre 1987 et 1988.

Les 130 unités de production ont produit pour 897 millions de DH en 1988 et exporté pour 744 millions de DH.

3.1.3 Cuir et chaussures en cuir

Cette branche n'est pas très développée, avec ses 270 unités de production et une production de 1 888 millions de DH, elle représente moins de 14 % de la valeur du secteur. Elle a réalisé une exportation de 869 millions de DH. Elle est constituée principalement de petites unités, 75 % d'entre elles ont moins de 50 employés.

Les principales filières sont:

- La tannerie - mégisserie

Avec ses 35 % du total de la production de la branche, cette filière ne travaille pratiquement que pour le marché local (6 % seulement des exportations de la branche). Par contre, un effort réel est consenti pour le développement de cette filière, 47 % des investissements de la branche lui sont consacrés avec une évolution de 15 % par rapport à 1987;

- Chaussures

C'est la filière la plus importante de la branche avec 128 unités de production qui emploient 50 % des effectifs de la branche, soit 6 924 personnes et réalise une production de 819 millions de DH en augmentation de 31 % par rapport à l'année 1987; les exportations ont été de 557 millions de DH en 1988, soit 64 % du total de la branche.

3.2 ALGERIE

Ce secteur regroupe les filières suivantes: filature, tissage et finissage de divers tissus (de coton, laine, soie naturelle et artificielle, textile industriel) - transformation des tissus en divers articles de confection et de bonnetterie pour l'habillement et l'ameublement - traitement et production de cuir naturel ou synthétique - transformation pour la production de chaussures, de vêtements et de maroquinerie.

La production réalisée au niveau de ce secteur est partagée par les entreprises publiques nationales qui réalisent 5 148 millions de DA, soit 50 % du total du secteur, les entreprises publiques locales avec 146 millions de DA, soit 1,3 % et les entreprises privées avec 5 287 millions de DA, soit 48,7 % du total du secteur. Le secteur totalise 3 575 entreprises dont l'effectif était de: 51 554 agents en 1988.

Les exportations du secteur ont totalisé 2,13 millions de DA, malgré la faiblesse du chiffre, l'évolution entre 1986 et 1987 est très importante, 59,2 % pour le textile et 202 % pour le cuir.

Les principales branches qui composent le secteur sont:

- La fabrication de biens intermédiaires textiles;
- La fabrication de biens de consommation en textile (confection, bonneterie);
- La fabrication de biens intermédiaires en cuir;
- La fabrication de biens de consommation en cuir (chaussures, maroquinerie).

3.2.1 La fabrication de biens intermédiaires textiles

Elle regroupe notamment la production de filés (en coton, laine, soie, jute), le tissage et le finissage de divers tissus.

L'analyse de la production de cette filière montre que le secteur public national réalise la presque totalité de filés et des tissus produits au niveau de la filière.

Les principaux produits de la filière sont:

- Les filés pour lesquels les réalisations ont été de 33 000 tonnes en 1987 et 39 000 en 1988, soit 18 % de taux de croissance;
- Les tissus finis pour lesquels les réalisations 1987 et 1988 ont été de: 100 millions et 99 millions de mètres linéaires (ML). Ces tissus se répartissent en:
 - . Tissus en laine avec une capacité de 30 millions de ML;
 - . Tissus en coton et velours avec une capacité de 92 millions de ML;
 - . Tissus en soie avec une capacité de 45 millions de ML;
 - . Couvertures avec 3 400 unités/an de capacité;
 - . Toile industrielle avec 10,5 millions de ML de capacité;
- Le fil à coudre avec une capacité de 2 tonnes/an et une réalisation de 692 kg en 1989.

Les exportations réalisées au niveau de la filière ont atteint en 1989 10,6 millions de ML, soit près de 11 % de la production, contre 590 000 ML en 1987.

3.2.2 La fabrication de biens de consommation en textile

Cette sous-branche comprend la confection et la bonnetterie, elle est dominée par le secteur privé avec une production de 2 904 millions de DA contre 1 038 millions pour le secteur public, les effectifs ont été de 18 072 pour le premier et de 8 569 pour le second.

Les principaux produits de la branche sont constitués par:

- Les vêtements (hommes, femmes et enfants) - les vêtements de sport
- les sous-vêtements - les vêtements de travail. ...

Les exportations réalisées au niveau de cette branche sont faible: 56 000 articles en 1989 correspondant à 13 millions de DA pour le secteur public.

3.2.3 La fabrication de biens intermédiaires en cuir

Cette branche est dominée par le secteur public national qui a réalisé 85 % de la production totale avec 1 567 millions de DA en 1988 et 757 millions de DA en 1989.

Cette production est le fruit de la seule entreprise du secteur national qui a enregistré une exportation insignifiante, 0,75 millions de DA en 1989.

Les effectifs de la branche sont de 420 personnes pour le privé et de 2 452 pour le secteur public pour l'année 1988.

Les principaux produits sont:

- Les cuirs à dessus dont la capacité est de 65 millions de pieds carrés (p.²) en 1989; la production a été de 53 millions de p.², contre 41 millions en 1988;
- Les cuirs à dessous dont la capacité est de 490 tonnes, la production 1989 ayant atteint 398 tonnes, contre 309 tonnes en 1988;
- Le synderme avec une capacité de 4 500 tonnes et 3 249 tonnes produites en 1989 (3 138 T en 1988);
- Le synthétique dont la capacité est de 5 millions de mètres carrés (m²), la production ayant atteint en 1989 3,2 millions de m².

3.2.4 La fabrication de biens de consommation en cuir

Regroupe la fabrication de chaussures, celle de l'habillement et la maroquinerie.

La production se répartit entre les secteurs public et privé dans la proportion de 55 % pour le premier et 45 % pour le second pour un total de 1 853 millions de DA en 1987.

L'effectif total de la branche est de 14 771 agents dont 6 085 dans le privé et 8 696 dans le public.

Les exportations en 1989 ont atteint 7,5 millions de DA.

Les principaux produits sont:

- Les chaussures avec une capacité installée au niveau du secteur public de 26 478 paires/an, la production 1989 ayant atteint 15 millions de paires;
- Les tiges dont la production 1989 était de 228 000 paires et a été entièrement exportée;
- La maroquinerie et l'habillement en cuir dont la capacité installée dans le secteur public est de 4 millions d'articles et la production 1989 a atteint 3 millions d'articles.

3.3 TUNISIE

Pour la Tunisie, l'industrie du textile et du cuir représente le 2ème secteur par son importance après les industries agro-alimentaires avec une production, pour 1989, de 1 463 millions de DT, soit plus de 25 % du total des industries manufacturières. Elle est en nette augmentation, passant de 857 millions de DT, en 1986, à 1 462 millions en 1989. Les investissements sont passés pour la même période de 25 à 96 millions de DT. Quant aux exportations, elles sont passées de 553 millions de DT à 882 millions de DT pour la même période.

Les principales branches du secteur sont constituées par:

- Le textile: comprenant les filières classiques de filature, tissage, finissage, la bonnetterie et la confection;
- Le cuir qui se divise en production de matière première et la transformation (chaussures et habillement).

3.3.1 Le textile

L'industrie textile est très ancienne en Tunisie. Avec ses 1 250 entreprises dont 294 en régime export, sa production a doublé entre 1986 et 1989 pour atteindre 1 492 millions de DT et ce, grâce à un important effort d'investissement dont les chiffres sont passés de 38 millions de DT, en 1987, à 96 millions de DT en 1989, soit un taux de croissance moyen de 60 %.

Le 7ème plan (1987-1989) lui consacre 243 millions de DT dont le gros sera réalisé dans le filature, finissage, tissage (72,5 % du total de l'investissement); la part du secteur privé est prépondérante puisqu'elle représente 75 %.

. La filière filature-tissage-finissage

Elle représente 24 % de la production de la branche en 1989, avec 353 millions de DT. Cette filière a beaucoup été encouragée depuis 1977, puisqu'elle a absorbé 56 % des investissements de la branche, le 7ème plan (1987-1991) lui consacre aussi la plus importante tranche (72,5 %).

Cette filière regroupe 188 entreprises dont cinq en régime export, la part la plus importante est représentée par le tissage (145 entreprises), les effectifs sont de plus de 43 000, soit 48 % du total de la branche (avec 20 000 pour le tapis). Quant aux exportations, elles demeurent faibles: 65 millions de DT sur un total de 813 millions de DT en 1989.

. La confection

Elle représente la filière la plus importante de la branche avec près de 50 % de sa production en 1989 et 58 % du total des entreprises. Malgré la faiblesse des investissements consentis, 14 % pendant le 6ème plan et 18,5 % prévus au 7ème plan. Elle emploie 43 500 personnes, soit 48 % du total de l'effectif de la branche, réparties sur 463 entreprises.

La part la plus importante des entreprises en régime export se trouve dans cette filière: 263 sur les 294. Elle a réalisé, en outre, 590 millions de DT à l'exportation en 1989, soit 72,5 % du total de la branche.

. La bonnetterie

Cette filière demeure modeste malgré un bon comportement à l'exportation, 135 millions de DT en 1989 représentant 17 % du total de la branche. Sa production est passée de 125 millions de DT en 1986 à 219 millions en 1989, réalisée par 196 entreprises dont six en régime export. Quant aux effectifs, ils ne sont que de 3 300 personnes avec une moyenne de 17 agents par entreprise.

3.3.2 Le cuir

C'est une branche performante en Tunisie avec une valeur ajoutée appréciable grâce à un taux d'intégration élevé et ce, malgré la stagnation de la demande locale et la sécheresse qui a sévi durant les années 1988 et 1989.

Cette branche a continué à attirer les investisseurs qui, profitant de la délocalisation de cette industrie en Europe ainsi que du coût intéressant de la main d'oeuvre tunisienne, ont installé des unités qui ont contribué à accroître les exportations surtout dans le domaine de la chaussure.

Globalement, la branche a enregistré un accroissement de ses exportations de 207 % entre 1984 et 1989 avec un bond entre 1988 et 1989 où elles sont passées de 50 millions de DT à près de 69 millions de DT. Les importations, quant elles, ont atteint 41 millions de DT en 1989, en augmentation de 118 % par rapport à 1984.

Ce sous-secteur bénéficie de l'aide des pouvoirs publics en matière d'investissements et de promotion des exportations, notamment le Centre National du Cuir et de la Chaussure, le Centre de Promotion des Exportations et l'Agence de Promotion de l'Industrie.

Cette branche comprend les filières ou sous-branches suivantes:

. Les cuirs et peaux

Cette filière a connu, globalement, un accroissement de ses exportations de 24 % dûe surtout au cuir ovin dont la demande de la part des fabricants de vêtements ne cesse de croître, celle-ci représente les 2/3 du total demandé. La production a atteint 7,4 millions de pieds carrés.

Quant au cuir caprin, il a enregistré une baisse de 3 %, celui-ci est essentiellement utilisé pour la fabrication de tiges et de doublures pour chaussures. Ces exportations se sont élevées à 4,55 millions de DT représentant à peine 6,6 % de l'ensemble de la branche.

. L'habillement et la maroquinerie

- La maroquinerie qui est considérée comme un produit de luxe a enregistré un recul de 9 % dans sa production. Cette diminution a surtout concerné la petite maroquinerie, tandis que la production de cartables ou autres en cuir ou en synthétique ont sensiblement progressé. Les articles en synthétique ont pris le pas sur ceux en cuir. On a remarqué, en outre, que l'artisanat, dans ce domaine, s'est bien développé avec un accroissement de 10 %, destiné surtout aux touristes;

- L'habillement

Cette filière jeune a suscité un engouement au niveau des confectionneurs qui ont multiplié leur ateliers, donnant par là-même un coup du fouet à la production de cuir ovin et à l'amélioration de la qualité. Le secteur industriel a fait un bond de 194 % entre 1987 et 1988, il emploie 900 personnes; le secteur artisanal a, quant à lui, enregistré pour la même période une augmentation de 33 % et emploie 3 000 personnes.

Les exportations de la filière ont atteint 13 millions de DT en 1989, sont en augmentation de 145 % par rapport à 1984, mais ne représentent que 19 % du total de la branche.

. La chaussure

Cette sous-branche est promue à un bel avenir, grâce à l'intérêt que lui portent les investisseurs étrangers, les dernières entreprises créées le sont avec la participation de partenaires étrangers. Elle emploie 5 820 personnes dans les 94 unités qui le composent. Ses exportations ont atteint 48,7 millions de DT, soit près de 53 % d'augmentation par rapport à 1988; elle représente, en outre, le plus gros poste d'exportation de la branche: 70 % en 1989.

3.4 LIBYE

Ce secteur n'est pas très développé en Libye, il ne couvre qu'une petite partie de la demande. Il existe des unités dans l'ensemble des branches du secteur.

3.4.1 le textile

Cette branche comprend:

- La fabrication de tissus divers dont la capacité installée est de 25 millions de mètres linéaires par an. Cependant, la production demeure faible: 10 % en 1987, alors que les besoins sont estimés à 76 millions de ML.

La Libye ne prévoit, cependant pas, d'extension de cette capacité, si ce n'est d'augmenter le nombre d'équipes de travail;

- Le travail de la laine

Il consiste en la fabrication de couvertures dont la capacité installée est de 475 000 unités/an, la production a atteint 301 000 u, soit un taux d'utilisation de la capacité de 63 %; les besoins pour 1990 sont estimés à 2,3 millions d'unités;

- La fabrication de moquette: - tissée avec une capacité de 430 000 m pour une production de 189 600 m en 1987; - non tissée avec une capacité de 1,25 millions de m et une production de 1,775 millions de m en 1987.

3.4.2 La confection

La capacité installée dans ce domaine est de 9,3 millions d'articles qui se répartissent en 6 millions pour les hommes et 3,3 millions pour les femmes. Il n'existe, pour le moment, pas de fabrication de vêtements pour enfants.

Les projets en cours prévoient une capacité supplémentaire de 16,9 millions d'articles pour les hommes et 5,2 millions d'articles pour les femmes.

Le total serait alors de 31,4 millions d'articles, alors que la demande 1990 est estimée à 92,4 millions d'articles.

3.4.3 Cuir et chaussures

- . Le cuir: il existe au niveau de la branche trois unités de production de cuir:

- La tannerie de Tajurah qui produit du cuir compressé et qui a une capacité de 6 000 pieds carrés/an;

- Une unité de cuir compressé d'une capacité de 280 T/an;

- La nouvelle tannerie de Tajurah qui produit du cuir et dont la capacité est de 3 000 pieds carrés/an.

- . Les chaussures

La capacité installée en matière de chaussure diverses est de 12 millions de paires par an pour une production insignifiante de 8 969 paires en 1987.

Quant aux besoins 1990, ils sont estimés à 19 millions de paires: 15 millions de paires en cuir et 4 millions de paires en d'autres matières.

4. LE SECTEUR DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES ET APPAREILS MEDICAUX

Ce secteur est l'un des moins développés au niveau de la sous-région. Seuls l'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont initié un léger développement dans ce domaine qui demeure vierge. Les seules réalisations ont été dans le domaine de la fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments.

4.1 MAROC

4.1.1 La fabrication de produits pharmaceutiques et les médicaments

Cette branche compte 23 établissements et emploie 3 290 personnes en 1988, sa production est évaluée à 1 643 millions de DH. Les investissements ont enregistré un accroissement de 14 % entre 1987 et 1988.

L'indice de la production de la branche est passé de 98,7 en 1984 à 126,8 en 1988 (base 100: 1982). Elle représente un poids de 9 % dans la production industrielle nationale.

4.1.2 Le matériel médico-chirurgical

Cette branche comprend aussi la fabrication d'appareils de précision et de contrôle. L'ensemble emploie 746 personnes en 1988 et réalise une production évaluée à 95 millions de DH.

4.2 ALGERIE

4.2.1 La fabrication de produits pharmaceutiques

L'ensemble de la production de cette branche est réalisée au niveau du secteur public par une entreprise nationale qui possède trois unités de production et un complexe industriel d'antibiotiques qui a démarré en 1987.

La capacité installée est de 182 millions d'unités de vente (UV), quant à la production, elle est passée de 33 millions d'UV en 1984 à 71 millions en 1989. L'utilisation des capacités a été de 18 % et 39 % pour les mêmes années.

Cette branche emploie actuellement 2 260 personnes. La valeur de sa production est passée de 337 millions de DA en 1988 à 437 millions de DA en 1989.

4.2.2 La fabrication d'appareillage médicaux

Dans cette branche, la production est quasi-nulle actuellement. Cependant, des investissements sont réalisés au niveau de la branche électrique-électronique pour produire un certain nombre de matériels, tels les fauteuils dentaires, les appareils de radiographie, ... Il existe aussi des projets pour la fabrication de matériel de perfusion, ainsi que des petits matériels et produits utilisés dans le domaine médico-chirurgical.

4.3 TUNISIE

En Tunisie, la production, dans ce secteur, se limite aux produits pharmaceutiques dont la production en valeur est passée de 10,5 millions de DT en 1986 à 17 millions de DT en 1989.

La Tunisie a passé avec l'Algérie un accord pour l'importation en commun de médicaments afin de bénéficier des prix liés au volume d'importation. Cet accord sera étendu également au Maroc dans le cadre de la coopération maghrébine.

5. LE SECTEUR DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET PETROCHIMIQUES

Les besoins de la sous-région en produits chimiques et pétrochimiques, notamment les engrais, les pesticides, les insecticides, les plastiques, les détergents, ... sont très importants; aussi, a-t-il été impératif, pour les différents pays, de se lancer dans le développement de ce secteur. Grâce à leurs richesses en phosphates, le Maroc et la Tunisie ont une production globale supérieure à celle des autres pays, avec respectivement 18 000 millions de DH pour le Maroc et 764 millions de DT pour la Tunisie pendant l'année 1988.

5.1 MAROC

La chimie et la parachimie est le premier secteur industriel au Maroc, grâce à sa richesse principale naturelle qui est le phosphate. Dans la nomenclature Marocaine, sont considérées comme industries chimiques et parachimiques les productions de bois, de papier, de matériaux de construction, de chimie, caoutchouc et plastique. Dans ce chapitre, nous considérons seulement les trois derniers qui répondent mieux à l'intitulé du secteur et par homogénéité avec la nomenclature des autres pays.

La production du secteur a atteint presque 20 millions de DH, soit 29 % de la production industrielle totale en 1988, en augmentation de 41 % par rapport à 1987, il emploie 33 628 personnes dans 486 entreprises.

Les exportations se sont élevées à 8 423 millions de DH en 1988, contre 4 800 millions en 1987, soit une augmentation de 76 %.

Les principales branches sont:

5.1.1 Les produits à base de chimie organique et minérale

C'est la branche la plus importante du secteur avec une production qui avoisinait les 100 000 millions de DH en 1988, dont 7 573 millions de DH exportés, soit 91 % des exportations du secteur et 37 % des exportations totales de l'industrie.

Ses effectifs sont de 6 929 agents répartis entre 14 entreprises.

5.1.2 Les engrais et les pesticides

Cette branche est la 2ème du secteur avec une production de 2 622 millions de DH en 1988, dont 25 % sont exportés. Elle emploie 3 708 agents répartis sur 24 entreprises.

5.1.3 La fabrication de savons, de produits d'entretien et de linge

La production de cette branche est de 1 093 millions de DH réalisée par 51 entreprises qui emploient 3 779 agents; elle est presque entièrement destinée à la consommation locale.

5.1.4 Les articles en caoutchouc et en plastique

Ce sont, notamment, les pneumatiques et chambres à air, les ouvrages divers en caoutchouc et les ouvrages en matière plastique.

La production de cette branche a atteint, en 1988, 2,05 millions de DH, dont 58 % a été réalisée par la sous-branche matière plastique. L'effectif total est de 10 628 personnes. La production de cette branche est pratiquement destinée à la satisfaction des besoins locaux.

5.1.5 Les autres branches

Elles concernent la production de résines synthétiques et les matières plastiques; les peintures, vernis et laques; les autres produits chimiques qui se partagent le reste de la production du secteur.

5.2 ALGERIE

Ce secteur ne participe qu'à 3,3 % de la production du secteur industriel avec une production de 5 845 millions de DA en 1987 et un effectif de 28 308 agents. Avec une production de 4 512 millions de DA, en 1987, et 22 600 agents employés, le secteur public national représente 77 % de l'ensemble du secteur.

La production du secteur a atteint 6 448 millions de DA en 1989, dont 457 millions exportés.

Les importations du secteur ont été de 5 262 millions de DA, contre 304 millions pour les exportations pendant l'année 1987.

Les principales branches qui le composent sont:

5.2.1 Les engrais et pesticides

Cette branche couvre entièrement les besoins en engrais azotés, 60 à 70 % des besoins en engrais phosphatés et 50 % en pesticides. Elle a réalisé une exportation de 115 400 tonnes d'engrais en 1987 (160 000 T en 1989). Les capacités installées sont de 1,3 millions de tonnes en engrais, 99 000 tonnes en ammoniac, 9 500 tonnes en pesticides et 15 millions de boîtes en insecticides.

5.2.2 Les gaz industriels

La production dans ce domaine couvre largement les besoins, sauf pour l'argon dont les possibilités existent mais doivent être valorisées.

Les principaux produits sont: l'oxygène liquide et gazeux, l'azote liquide et gazeux, le CO₂, le protoxyde d'azote et l'hydrogène. Avec 180 millions de DA de production en 1989, cette branche ne représente que 3 % de la production du secteur.

5.2.3 Les peintures et produits liés

- Les peintures: dans ce domaine aussi, la demande est entièrement couverte par la production nationale. Le secteur public est prédominant avec 128 000 tonnes produites contre 6 109 tonnes au niveau du secteur privé en 1987. La capacité installée au niveau du secteur public est de 164 900 tonnes par an.
- Les autres produits constitués principalement par les colles et émulsions, dont les capacités sont de 3 000 T/an pour les colles et 35 500 T/an pour les émulsions.

5.2.4 Les détergents et produits d'entretien

Ce sont notamment les détergents avec une capacité installée de 288 000 tonnes au niveau du secteur public national pour une production de 123 000 T en 1989 (contre 112 000 T en 1987); les produits d'entretien (eau de javel, grésyl, cirage, ...) capacité: 70 000 T/an, production 1989: 39 000 T; les cosmétiques.

5.2.5 Les plastiques et caoutchoucs

Cette branche possède une vingtaine d'unités de production dont 19 produisent du plastique.

Les principaux produits sont constitués par: les films destinés à l'agriculture, à l'agro-alimentaire et à l'emballage; les tubes et raccords, les plaques mousses et autres produits destinés à la construction; les produits pour chaussures.

5.2.6 Les industries pétrochimiques

Cette branche est importante, vu sa contribution à la valorisation des hydrocarbures, elle a connu un développement appréciable durant les différents plans de développement.

Ainsi, six unités industrielles relevant du secteur public national réalisent la totalité de la production de la branche. Elles emploient 3 760 agents. Elles ont réalisées un chiffre d'affaires de 2 000 millions de DA en 1987, dont 1 750 millions ont été exportés.

Les principaux produits sont: l'éthylène, le polyéthylène, le chlorure de vinyl monomère, le chlorure de polyvinyl (PVC), l'acide chlorhydrique, l'éthane, le méthanol et les résines thermodurcissables.

5.3 TUNISIE

Ce secteur est important en Tunisie, eu égard à la production de phosphates. Il arrive en 3ème position après les industries agro-alimentaires et l'industrie du textile et du cuir avec une production de 764 millions de DT (905 millions en 1989), soit 16 % du total du secteur industrie. Ses exportations se sont montées à 429 millions de DT en 1988 (510 millions en 1989) ont représenté près de 21 % du total des exportations industrielles.

Les principales branches qui composent le secteur sont:

5.3.1 La fabrication d'engrais

C'est la branche la plus importante du secteur, elle totalise une production de 542 millions de DT en 1988 (652 millions en 1989), soit 71 % du total du secteur et plus de 11 % de la production industrielle totale. Les exportations ont atteint 426,7 millions de DT en 1989 (495 millions en 1989), soit plus de 99 % des exportations du secteur.

Les principaux produits sont: l'acide phosphorique, le DAP, Le D.S.P 46 & le A.N.

5.3.2 Les produits de la parachimie

Ce sont les peintures, vernis et encres, les détergents et produits d'entretien, les gaz industriels, les insecticides et pesticides, les parfums et cosmétiques, ...

La production de cette branche a été de 147,5 millions de DT en 1987 (169,5 millions en 1989) représente 19 % du total du secteur.

5.3.3 Les autres produits chimiques de base

Ce sont le fluorure d'aluminium, les lubrifiants, le furfural, ... Ils ne représentent que 2,5 % de la production du secteur avec une production de 18,7 millions de DT en 1988.

5.3.4 Le caoutchouc et les pneus

Cette branche produit principalement des pneus avec une capacité installée de 13 000 T/an au niveau de deux unités de production. La moitié de cette production est exportée, tandis que la Tunisie importe les catégories non fabriquées. Le marché consomme 500 000 T/an. La production réalisée en 1988 s'est élevée à 40 millions de DT pour l'ensemble de la branche.

5.4 LIBYE

La Libye a aussi axé le développement de ce secteur sur la valorisation de ses hydrocarbures en développant les industries pétrochimiques.

Les différentes branches qui composent ce secteur sont:

5.4.1 La pétrochimie

Elle représente la partie la plus importante du secteur.

Les principaux produits de cette branche sont constitués par:

- L'acide chlorhydrique dont la capacité installée est de:
8 000 tonnes/an alors que les besoins Libyens sont estimés à
5 000 tonnes/an en l'an 2000. La production de 1987 était de
4 000 tonnes;

- L'hydroxyde de sodium dont la capacité installée est de: 49 000 tonnes/an pour une demande estimée à 10 000 tonnes en l'an 2000. La production 1987 a été de 22,5 tonnes;
- Les granulets de PVC dont la capacité installée est de: 60 000 T qui permet de couvrir les besoins jusqu'à l'an 2000. La réalisation 1987 a été de 27 500 tonnes;
- Le polystyrène dont la capacité installée est de 210 000 tonnes/an pour des besoins de 100 000 tonnes à l'an 2000, et une production en 1987 de 126 000 tonnes;
- Le polypropylène dont la capacité installée est de: 68 000 tonnes/an pour des besoins de 30 000 tonnes à l'an 2000;
- Les éponges industrielles dont la capacité installée est de: 8 575 tonnes/an avec une production de 5 500 tonnes en 1987.

5.4.2 Les autres produits chimiques

Ils sont constitués par:

- Les détergents et savons
 - . Les détergents dont la capacité installée est de: 24 000 tonnes pour des besoins estimés à 90 000 tonnes en l'an 2000, la production 1987 a été de 10 660 tonnes;
 - . Les savons parfumés: capacité installée: 5 000 tonnes, besoins en l'an 2000: 10 000 tonnes, production 1987: 1 625 tonnes;
 - . Les savons liquides: capacité installée: 6 000 tonnes, besoins en l'an 2000: 16 000 tonnes, production 1987: 3 300 tonnes;
 - . La potasse: capacité installée: 10 000 tonnes, besoins en l'an 2000: 20 000 tonnes, production 1987: 1 500 tonnes;
 - . Les gaz industriels: ils sont constitués essentiellement par l'oxygène dont la capacité est de 2,1 millions de m³ et l'acétylène dont la capacité est de 576 000 m³.

6. LE SECTEUR DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

Le développement de ce secteur est une nécessité absolue pour les pays de la sous-région, afin de garantir leur sécurité alimentaire. Ceci, d'autant plus, que les besoins ont beaucoup augmenté en conséquence de l'importance de la croissance démographique.

Certains pays, tels le Maroc et la Tunisie, dégagent même des excédents à l'exportation; ces derniers ont représenté plus de 16 % des exportations totales pour le Maroc et plus de 12 % pour la Tunisie, pendant l'année 1988.

6.1 MAROC

La production de ce secteur est en nette progression au Maroc, elle a représenté 33 % de la production industrielle totale avec près de 28 000 millions de DH en 1988 (contre 19 millions de DH en 1985). Ce secteur se situe en 2ème position dans l'industrie marocaine. Les exportations ont atteint 3 351 millions de DH, soit plus de 12 % de la production du secteur et plus de 16 % des exportations industrielles totales.

Ce secteur regroupe 1 433 unités industrielles et emploie 96 020 personnes.

Les différentes branches en sous-secteur qui le composent sont:

6.1.1 Les produits des industries alimentaires

Cette branche est caractérisée par la prédominance de petites unités (90 % ont moins de 50 employés), elle réalise 36 % de la production du secteur avec 10 047 millions de DH en 1988, dont 82 millions de DH sont exportés. Elle emploie 27 350 personnes, soit 28 % du total du secteur.

Les principales filières de cette branche sont:

- Le travail des grains - la boulangerie, pâtisserie et biscuiterie;
- L'industrie du sucre - la chocolaterie, confiserie.

La filière du sucre vient en 2ème position avec 4 229 millions de DH de production, soit 42 % de la production du secteur et emploie 10 196 personnes, soit plus de 37 % des effectifs de la branche.

6.1.2 Les boissons et le tabac

Cette branche représente, en 1988, 20 % de la production du secteur avec 5 657 millions de DH et 10 393 employés répartis à travers 43 unités de production.

Les principales filières de la branche sont constituées par:

- La fabrication de bière et de malt - la fabrication de vins, cidre et poires, la fabrication de spiritueux - la fabrication de boissons non alcoolisées - l'industrie du tabac.

La filière la plus importante est celle de l'industrie du tabac qui a réalisé une production de 3 527 millions de DH en 1988 avec 3 225 employés répartis en quatre unités, les exportations sont négligeables.

Les autres filières ont totalisé 2 130 millions de DH de production et emploient par contre 7 138 personnes qui représentent près de 69 % des effectifs de la branche.

6.1.3 Les autres produits des industries alimentaires

Avec une production de 11 944 millions de DH, en 1988, représentant 43 % de la production totale du secteur et un effectif de 58 227 personnes, soit plus de 60 % de l'effectif total, cette branche est aussi celle qui réalise la presque totalité des exportations du secteur: 3 196 millions de DH, soit 95 %.

Les filières les plus importantes sont celles qui concernent:

- . La fabrication des corps gras avec une production de 3 191 millions de DH et un effectif de 10 778 personnes;
- . La fabrication de conserves de fruits et légumes avec une production de 2 512 millions de DH, un effectif de 19 297 et des exportations de 1 778 millions de DH;
- . La fabrication de conserves de poissons et autres fruits de mer avec une production de 1 525 millions de DH, un effectif de 17 692 personnes et des exportations de 1 298 millions de DH.

6.2 ALGERIE

Ce secteur représente un poids important dans la production industrielle avec une production de 22 701 millions de DA en 1987 (en légère baisse par rapport à 1984: 23 083 millions de DA).

Elle contribue pour 13 % dans la formation de la production industrielle brute et se classe en 3^{ème} position, après les hydrocarbures et les industries sidérurgiques mécaniques, électriques et électroniques, pour la production, et en 2^{ème} position pour les effectifs qui ont totalisé en 1987: 88 340 agents sur les 533 622 que compte le secteur des industries.

La demande, en matière de produits agro-alimentaires, était de 27 958 millions de DA, soit un déficit de 5 257 millions de DA.

Les investissements et les incitations consenties notamment en redistribution des terres nationalisées par l'Etat tendent à améliorer la situation.

La production du secteur se répartit comme suit: 75 % pour le secteur d'Etat et le reste pour le secteur privé. La production du secteur d'Etat est elle-même répartie entre les Ministères de l'Agriculture et le Ministère de l'Industrie.

Le secteur est constitué de 10 branches d'activité dont les plus importantes sont:

6.2.1 Le travail de grains

Il concerne la production de semoules et de farines. La totalité des capacités installées appartiennent au secteur public national, celles-ci sont de 1 383 000 tonnes/an pour les semoules et de 1 374 000 tonnes/an pour les secondes au cours de l'année 1988.

Ces quantités ne couvrent pas les besoins aussi, a-t-il fallu importé 850 000 tonnes de semoule et 100 000 tonnes de farine.

Un important programme de développement permettra d'augmenter les capacités et réduire les importations.

6.2.2 La fabrication des corps gras

Cette branche fabrique: les huiles, le savon de ménage, le savon parfumé et les margarines.

Les capacités installées en huile sont de 451 500 tonnes/an et de 159 500 tonnes/an pour les savons et savons parfumés. Il a été produit en 1988, 317 500 tonnes d'huile, soit 70 % de la capacité et 83 600 tonnes de savons, soit 53 % de la capacité.

La capacité installée en margarines est de 18 900 tonnes/an pour une production de 16 400 en 1988 qui ne couvre pas les besoins d'où le recours à l'importation.

6.2.3 L'industrie sucrière

Elle est exclusivement le fait du secteur public. La capacité installée est de 267 500 tonnes/an, la production en 1988 a atteint 222 300 tonnes, soit 83 % de la capacité.

Les importations de sucres ont atteint 926 609 tonnes en 1987.

6.2.4 La fabrication des produits alimentaires

Elle concerne, notamment, la fabrication de: pâtes et couscous, de biscuits et confiseries - de levures - de chocolats. Cette branche partage sa production entre les secteurs public et privé, surtout en ce qui concerne les chocolats, biscuits et confiserie, car le secteur public domine la fabrication des pâtes, couscous et la levure.

Dans cette branche, les besoins sont satisfaits par la production locale.

6.2.5 La fabrication de boissons alcoolisées et non alcoolisées

- . Les boissons alcoolisées fabriquées sont: les bières dont la capacité installée est de 1 205 000 d'hectolitres, la production a été de 416 000 hectolitres en 1988, les vins: la production 1987 a atteint 918 000 hectolitres, dont plus de la moitié est exportée;
- . Les boissons non alcoolisées: ce sont notamment les eaux minérales dont la capacité est de 2,4 millions d'hectolitres pour une production de 1 million d'hectolitres; les boissons gazeuses pour une capacité de 3,5 millions d'hectolitres au niveau du secteur public national et 1,5 millions d'hectolitres au niveau du secteur privé.

6.2.6 Les autres branches

Elles concernent la fabrication de: tabacs et allumettes dont les capacités sont de 1 895 millions d'unités pour le tabac et 1 230 millions d'unités pour les allumettes; le lait et les aliments de bétail dont la plus grande partie des besoins est importée.

6.3 TUNISIE

Les industries agro-alimentaires occupent la 3ème place dans le secteur industriel avec une production de 764 millions de DT en 1988, soit 16 % du total de la production industrielle totale. Les exportations ont atteint en 1988 251 millions de DT, soit 33 % de la production et 12 % du total des exportations du secteur industriel.

Les principales branches qui le composent sont:

6.3.1 La transformation de grains et productions liées

Elle concerne: la production de farine qui a atteint 513 900 tonnes en 1988, la production de semoules: 478 300 tonnes pour la même année, la fabrication de couscous et pâtes alimentaires: 126 400 tonnes, le pain et les biscuits.

La valeur totale de la production de la branche a atteint 287 millions de DT pour l'année 1988.

6.3.2 La fabrication d'huiles

Cette branche regroupe: la production d'huile d'olives qui représente, en 1988, 80 % du total avec 136 millions de DT dont 71 millions ont été exportés, soit 52 % de la production, la production d'huile de grignon, d'huile de mélange et de margarine.

6.3.3 Les conserves

Le volume de production de cette branche a évolué en moyenne de 15 % par an, sauf en 1988, où il a connu une baisse pour remonter en 1989 à la hauteur de 102,5 millions de DT.

Les principaux produits sont: le concentré de tomate, la harissa, les conserves de fruits et légumes, les conserves de poissons.

6.3.4 Les industries du sucre

Elles regroupent: la production de sucre (en poudre et aggloméré) pour une production de 103 500 tonnes en 1988 - les produits de la confiserie et les chocolats.

La valeur de la production de cette branche est de 77 millions de DT pour l'année 1988.

6.3.5 La fabrication des boissons

Ces fabrications se répartissent en:

- Boissons gazeuses: production 1988: 2,8 millions d'hectolitres;
- Eaux minérales: production 1988: 55 millions de bouteilles;

- Boissons alcoolisées (vins, bières, spiritueux): production 1988: 634 000 hectolitres.

La valeur de la production est de 90 millions de DT.

6.3.6 Les industries alimentaires

Elles regroupent: les levures, le café, les aliments de bétail, ...

Leurs productions réunies sont évaluées à 143,5 millions de DT en 1988.

6.3.7 Les autres branches

Elles concernent l'abattage et les industries laitières dont la production était évaluée à 416 millions de DT, soit plus de 54 % de l'ensemble de la production du secteur.

6.4 LIBYE

La Libye possède un secteur des industries varié; il regroupe pratiquement l'ensemble des branches classiques à savoir: le travail du grain, les conserveries, les huileries, la fabrication de pâtes alimentaires.

Le secteur possède 69 unités industrielles en activité, 20 en cours de réalisation et 64 en cours d'études.

6.4.1 Le travail de grains

Cette branche possède neuf unités de production qui totalisent une capacité de 269 000 tonnes/an dont 143 000 tonnes/an de semoules.

La demande estimée est de 533 000 T pour 1990 et de 776 000 T pour l'an 2000.

6.4.2 Les industries alimentaires

Elles regroupent la fabrication de pâtes de pain et de biscuits.

La branche compte 11 unités de production en activité et 14 en projet. La capacité actuelle en pâtes alimentaires est de 89 000 T/an pour une production de 62 000 T; celle de boulangerie est de: 24 000 T/an; quant à celle de la biscuiterie, elle est de: 20 000 T/an, la production étant de 6 500 T.

6.4.3 Les industries du lait et dérivés

Elles comptent 11 unités en activité dont la capacité est de 253 millions de litres de lait par an, elles produisent aussi du beurre, du fromage, ... Le programme de développement de la branche prévoit la réalisation de 14 unités pour atteindre les besoins qui sont évalués à 572 millions de litres en l'an 2000.

6.4.4 Les huiles

Il n'existe actuellement que la production d'huile d'olives dont la capacité est de 22,4 millions de litres répartie entre deux unités de production. Il est prévu la réalisation de trois autres unités pour couvrir les besoins qui sont évalués à 114 millions de litres d'huile d'olives et 32 millions de litres d'huile mélangé en l'an 2000.

6.4.5 Les boissons et les conserves de fruits et légumes

Les boissons produites sont des boissons gazeuses et les eaux minérales, la capacité installée est de 237 millions de litres pour une production de 95 millions de litres.

Les conserves concernent les fruits et légumes en boîtes, le concentré de tomate, les jus de fruits, les confitures, les aliments pour bébé. La capacité total installée pour l'ensemble de ces produits est évaluée à 95 000 tonnes par an dont les plus importantes concernent les jus de fruits: 52 000 tonnes et les conserves de fruits et légumes: 21 000 tonnes. La production réelle est de: 19 000 tonnes en 1987.

7. LES NOUVEAUX SECTEURS

Les nouveaux secteurs dans les différents pays de la sous-région sont au stade de la recherche et des prototypes, sauf pour l'Algérie qui a démarré depuis quelques années une industrie de l'informatique, mais dont les résultats ne sont pas encore palpables.

L'Algérie a, en outre, lancé l'industrialisation d'équipements pour l'utilisation de l'énergie solaire.

En matière de réalisation de logiciels, des actions sont lancées au Maroc et en Tunisie, tandis que cette activité remonte aux années 1970 en Algérie qui possède le parc d'ordinateurs le plus important de la sous-région.

II. ANALYSE COMPARATIVE SECTORIELLE

L'analyse ci-après des différents secteurs industriels des pays de la sous-région fait ressortir les points forts de chaque économie, ainsi que les complémentarités existantes.

1. LES FACTEURS ECONOMIQUES DE LA SOUS-REGION

Cette analyse, notamment la comparaison des chiffres globaux, permettra de mieux situer sur le plan économique la sous-région dans le monde afin d'en évaluer le poids et l'importance.

1.1 Structure et croissance de la P.I.B. 1/

. Structure

	P.I.B. 1987 en millions de dollars	DONT (%):			
		Agriculture	Industrie	Secteur manufacturier	Services
Mauritanie	840	37	22	9	41
Maroc	16 750	19	31	18	50
Algérie	64 600	12	42	12	45
Tunisie	8 450	18	32	15	50
Libye	22 326	2	63	2	33
Total U.M.A.	112 963				

. Taux annuel moyen de croissance (1980-1987)

	P.I.B.	Agriculture	Industrie	Secteur manufacturier	Services
Mauritanie	1,4	1,5	5,1	..	- 1,3
Maroc	3,2	3,6	1,2	1,5	4,3
Algérie	3,8	6	4,3	8,5	2,6
Tunisie	3,6	4,2	2,7	6,1	4,1
Libye
U.M.A.					

1/ Source: Banque Mondiale. Rapport sur le développement dans le monde 1989.

La P.I.B. de l'U.M.A. avec près de 113 milliards de dollars est inférieure à presque la plupart des pays développés, mais se classe aux tous premiers rangs des pays en développement derrière le Brésil, la Chine, l'Inde, le Mexique et la Corée du Sud.

Le secteur industriel avec plus de 49 milliards de dollars représente 44 % de la P.I.B.; ceci montre bien l'importance attribuée à ce secteur par les différents pays de l'U.M.A. pour leur développement économique.

Sa croissance a été variable pour la période considérée, mais demeure positive pour l'ensemble des pays.

La part de secteur manufacturier est assez faible en pourcentage, surtout pour la Libye et la Mauritanie, des efforts appréciables ont été réalisés par contre au Maroc et en Tunisie, qui arrivent maintenant à récolter les fruits des efforts consentis et de leur politique d'ouverture. Cette dernière, grâce aux mesures incitatives prises, a permis d'attirer les investisseurs étrangers et augmenter leurs exportations, notamment dans le secteur des industries manufacturières.

1.2 L'investissement

L'évolution de l'investissement intérieur brut (I.I.B.) ainsi que le pourcentage qu'il représente dans le P.I.B. est donné dans le tableau ci-après. 2/

	Taux annuel moyen de croissance de l'I.I.B. (%)		Part de l'I.I.B. dans le P.I.B. (%)	
	1965-1980	1980-1987	1965	1987
	Mauritanie	19,2	- 5,5	14
Maroc	11,1	- 2,2	10	19
Algérie	15,9	0,6	22	29
Tunisie	4,6	- 3,8	28	21
Libye	7,3	..	29	..

Ce tableau montre que l'effort d'investissement a été fait par le pays de la sous-région durant les années 1965-1980, pendant la période 1980-1987, l'effort s'est relâché par l'ensemble des pays, le taux de croissance est négatif pour tous les pays sauf l'Algérie; ceci est dû surtout à la crise de 1985 et aux années de sécheresse qui ont grévé les revenus.

Nous remarquons, en outre, que pour pratiquement l'ensemble des pays, excepté la Libye pour laquelle il n'y a pas de chiffre et la Tunisie, la part de l'Investissement Intérieur Brut dans le P.I.B. a augmenté entre 1965 et 1987.

2/ Source: Banque Mondiale. Rapport sur le développement dans le monde 1989.

1.3 La dette extérieure

Pour se développer, les pays de la sous-région comme beaucoup de pays en développement, ont eu recours à l'endettement. La dette extérieure des pays de l'U.M.A. en 1987 est donnée dans le tableau suivant: 3/

	Dette extérieure en millions de dollars			Service de la dette à L.T. en %	
	Long terme (L.T.)	Court terme (C.T.)	total	du P.N.B.	des exportations
Mauritanie	1 915	119	2 034	9,9	18,2
Maroc	19 911	795	20 706	8,2	30,8
Algérie	19 240	3 641	22 881	7,8	49
Tunisie	6 686	224	6 909	10,8	29,4
Libye	0	0	0	0	0
Total U.M.A.	37 752	4 779	52 530		

La dette extérieure des pays de l'U.M.A. (sauf la Libye qui n'est pas endettée) pèse assez lourd sur leurs économies. Elle représente par exemple 35 % de la P.I.B. de l'Algérie pour 1987 et plus de la P.I.B. marocaine.

Le service de la dette grève beaucoup les rentrées des différents pays comme le montre le tableau ci-dessus.

1.4 Le commerce extérieur de la sous-région

Les résultats du commerce extérieur révèle l'état de santé de l'économie d'un pays. Analysons l'évolution de ces résultats pour le pays de la sous-région à travers les tableaux ci-après.

. Exportations et importations globales de l'U.M.A. pour 1987 et 1988 4/

en millions de \$

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	1987	1988	1987	1988
Mauritanie	364	518	370	456
Maroc	4 244	4 612	2 945	3 374
Algerie	7 042	8 036	8 606	8 216
Tunisie	3 032	3 696	2 135	2 425
Libye	5 142	6 225	6 878	6 793
Total U.M.A.	19 824	23 087	20 934	21 264

3/ Source: Banque Mondiale. Rapport sur le développement dans le monde en 1989.

4/ Source: I.M.F.: Trade Statistics Year Book 1989.

On remarquera que, globalement, la balance commerciale de l'U.M.A., après avoir enregistré un résultat positif de 1 110 millions de dollars en 1987 est devenue déficitaire de 1 823 millions de dollars en 1988. Ce résultat a été le fait des résultats négatifs de la Mauritanie, du Maroc et de la Tunisie; l'Algérie et la Libye ayant dégagé des excédents.

. Evolution du taux moyen de croissance (T.M.C.) des importations et des exportations de l'U.M.A. 5/

	T.M.C. des importations en %		T.M.C. des exportations en %	
	1965 - 1980	1980 - 1987	1965 - 1980	1980 - 1987
Mauritanie	5,4	1,7	2,7	11,2
Maroc	6,5	1,5	3,7	3,7
Algérie	13	- 4,6	1,5	3,2
Tunisie	10,4	- 2,5	10,8	2,2
Libye	15,3	- 15,3	3,3	- 5,9
Total U.M.A.	10,2	- 19,2	2,2	14,4

Le tableau ci-dessus montre que la croissance enregistrée pendant la période 1965-1980, aussi bien pour les importations (T.M.C. de l'U.M.A. de: 10,2), que pour les exportations (T.M.C. de l'U.M.A.: 22) ne s'est pas maintenue pendant la période 1980-1987, elle s'est même sérieusement dégradée surtout au niveau des importations qui ont connu pour la plupart des pays une croissance négative. La croissance des exportations (1980-1987), même si elle n'a pas été aussi importante que pendant la période (1965-1980), est d'un bon niveau (T.M.C.: 14,4).

. Poids du commerce extérieur de l'U.M.A. dans les échanges mondiaux 6/

	% Imports U.M.A./Monde		% Exports U.M.A./Monde	
	1987	1988	1987	1988
Mauritanie	0,015	0,019	0,016	0,017
Maroc	0,174	0,165	0,121	0,125
Algérie	0,289	0,288	0,373	0,303
Tunisie	0,125	0,132	0,091	0,09
Libye	0,211	0,223	0,281	0,251
U.M.A.	0,814	0,827	0,882	0,786

5/ Source: I.M.F.: Trade Statistics Year Book 1989.

6/ Source: I.M.F.: Trade Statistics Year Books 1987, 1988.

Ce tableau montre que le poids de l'U.M.A. dans le commerce mondial est assez faible (moins de 1 % que ce soit pour les importations, que ce soit pour les exportations). La plus grande partie des échanges est réalisée par la Libye et l'Algérie, avec 62 % des importations et 72 % des exportations en moyenne, à 97 % représentées par les hydrocarbures pour les exportations et les biens d'équipement et l'alimentaire pour les importations.

2. ANALYSE DES DIFFERENTS SECTEURS INDUSTRIELS

La présentation des secteurs industriels, ainsi que leurs performances, appelle un certain nombre de remarques:

- Si l'on accepte les secteurs dominés par les entreprises tournées vers l'exportation (en Tunisie et au Maroc), il existe d'importantes capacités de production non utilisées; ceci pour diverses causes:
 - . Manque de débouchés ou ralentissement d'activité: cas de certains matériaux de construction en Tunisie et au Maroc (ciment), ou des articles sanitaires en acier, en Algérie;
 - . Limitation des importations de demi-produits ou de matières premières à cause des effets de la crise économique: cas des industries métalliques et mécaniques et des industries de transformation tel le textile (en Algérie);
 - . Le manque de pièces de rechange pour la réparation ou même le renouvellement des équipements.

Le secteur des matériaux de construction répond aux besoins et possède même des capacités inexploitées en Libye, en Tunisie et au Maroc, tandis qu'en Algérie la demande est telle que même si les capacités actuelles sont très importantes (en ciment notamment, avec le 1/3 des capacités de l'ensemble U.M.A.), le taux d'utilisation est très moyen, 65 % pour le ciment en 1987, 82 % pour les produits rouges et la céramique sanitaire.

Industrie mécanique: dans ce domaine, notamment l'industrie lourde, c'est l'Algérie qui possède les plus grandes capacités avec des complexes industriels intégrés dans toutes les branches, des

I.S.M.E.E. Ce secteur représente, par la valeur de son P.I.B., 29 % du total du secteur industriel et un effectif de 143 500 personnes. En Tunisie et au Maroc, ce secteur est dominé par la transformation, il participe à la hauteur de 12 % au P.I.B. en Tunisie et 16 % au Maroc. La Libye a démarré une industrie lourde basée sur une sidérurgie importante mais dont les résultats ne sont pas encore apparents.

Les industries du textile et du cuir ont été encouragées et se sont développées de façon importante au Maroc et en Tunisie, où elles occupent des places de choix, 3ème et 2ème secteurs respectivement par la valeur de leur P.I.B. Elles sont d'ailleurs tournées vers l'exportation et permettent de générer des rentrées en devises importantes; en Tunisie, cette industrie occupe la 1ère place dans les exportations avec près de 32 % de leur total; au Maroc, elle est en 3ème position.

En Algérie, cette industrie, longtemps tournée vers la satisfaction des besoins, essaie de se positionner sur les marchés extérieurs, notamment dans le domaine du cuir. A l'inverse de la Tunisie et du Maroc, l'industrie textile algérienne est intégrée avec des réalisations importantes dans le cadre de la filature, du tissage et du finissage.

En Libye, cette industrie semble très faible et ne répond même pas à la demande locale.

Ce secteur emploie beaucoup de main d'oeuvre: Tunisie 90 000 personnes, Maroc 113 000 personnes et Algérie 65 000 personnes.

L'industrie pharmaceutique et appareils médicaux n'a pas été la priorité des pays de l'U.M.A., ainsi, il existe peu de réalisations dans ce domaine, si on excepte le complexe d'antibiotiques de Médéa en Algérie, qui pourra satisfaire une bonne partie des besoins dans ce domaine. Cependant, il existe des projets pour la fabrication de produits divers et d'appareillages.

Les industries agro-alimentaires: nous retrouvons dans ce secteur encore le Maroc et la Tunisie en tête avec la participation de ce secteur pour 34 % du P.I.B. marocain et 28 % du P.I.B. tunisien, tandis qu'il ne représente que 12 % du P.I.B. algérien. Ce secteur réalise 16 % des exportations marocaines et près de 10 % des exportations tunisiennes.

Ce secteur emploie aussi beaucoup de main d'oeuvre: 86 000 personnes au Maroc, 88 000 personnes en Algérie.

Les industries chimiques et pétrochimiques: ces industries qui permettent la valorisation des ressources naturelles, comme cela a été signalé, sont encouragées; il s'agit pour le Maroc et la Tunisie de la transformation des phosphates et pour l'Algérie et la Libye de celle des hydrocarbures.

Au Maroc, ce secteur est le premier de par sa participation à la formation du P.I.B. avec 35 %, ainsi que par ses exportations: 46 % du total des exportations marocaines.

En Tunisie, ce secteur participe par 16 % dans le P.I.B. et arrive en 3ème position pour ses exportations avec 18 % du total des exportations tunisiennes.

En Libye et en Algérie, ce secteur, malgré les investissements mis en place, ne participe pas d'une façon notable au P.I.B.: 7 % en Algérie, mais son volume reste quand même appréciable.

Bien que les nouveaux secteurs ne soient pas la priorité des pays de l'U.M.A., des réalisations ont vu le jour dans certains pays: Algérie, Tunisie, Maroc, dans le domaine de l'informatique, d'autres sont actuellement en cours d'étude et de projet, notamment dans la fabrication de matériel informatique.

III. LA COOPERATION INDUSTRIELLE AU NIVEAU DE LA SOUS-REGION

Avant la création de l'U.M.A. en 1989, les actions de la coopération entre les différents pays de la sous-région étaient des actions bilatérales et souvent conjoncturelles sans plans à long terme.

L'avènement de l'U.M.A. tend à globaliser cette coopération en coordonnant l'ensemble des actions au niveau des secteurs, grâce aux différentes commissions ministérielles et en adoptant des plans d'intégration.

La plupart des commissions ont déjà été créées et ont tenu plusieurs réunions.

1. LES ACTIONS DE COOPERATION EXISTANT AVANT LA CREATION DE L'U.M.A.

Durant les années 80 un certain nombre d'actions de coopération industrielle ont été initiées entre les pays de la sous-région. Certaines ayant abouti, d'autres sont toujours en cours, d'autres enfin ont été abandonnées.

Les principales réalisations sont:

- L'usine de moteurs diésels stationnaires entre la Tunisie et l'Algérie, construite en Tunisie;
- L'usine de ciment blanc entre la Tunisie et l'Algérie, construite en Tunisie;
- L'usine de machines-outils à bois entre la Tunisie et le Maroc, construite en Tunisie;
- L'usine de machines-outils à fer entre le Maroc et la Tunisie, réalisée au Maroc;

Les projets dont les études sont terminées ou très avancées sont:

- L'usine de machines textiles entre l'Algérie et la Tunisie;
- L'usine de machines de production de plastique entre l'Algérie et la Tunisie;
- L'usine de machines à travailler la tôle entre l'Algérie et la Tunisie;
- L'usine de transformateurs entre l'Algérie et la Tunisie;
- L'usine de jantes entre le Maroc et la Tunisie;
- L'usine de taille d'engrenages entre la Tunisie et le Maroc;
- Un certain nombre d'autres projets qui ont été étudiés sur les plans bilatéraux, actuellement en "sommeil" sont proposés à la coopération multilatérale, tel celui des compresseurs, du verre plat, des moteurs diésels, ...

2. LES POSSIBILITES DE COOPERATION POTENTIELLES

L'analyse des différents secteurs industriels des pays de l'U.M.A. a montré les forces et les insuffisances de chaque pays, aussi, est-il nécessaire de les recenser, afin de permettre de réunir le maximum de pays pour la réalisation de projets de tailles économiquement viables et réaliser ainsi des économies d'échelles.

Ces projets doivent s'appuyer sur la valorisation des richesses des différents pays, la création d'emplois (6 millions d'emplois à créer au niveau U.M.A. entre 1990-2000) et la diminution des importations pour équilibrer la balance commerciale.

Les secteurs qui répondent à ces critères sont de toute évidence:

- Le secteur des industries chimiques et pétrochimiques;
- Le secteur des industries agro-alimentaires;
- Le secteur des I.S.M.E.E.

Quant aux autres secteurs, notamment les industries pharmaceutiques, les matériaux de construction, le rapprochement initié entre les pays de l'U.M.A. permet de réaliser des achats groupés ou d'échanger des produits.

3. LES DIFFERENTES APPROCHES OFFERTES POUR L'INTEGRATION MAGHREBINE

La présentation des secteurs industriels a fait ressortir que:

- Les pays de l'U.M.A. exportent principalement des produits de leur sol et de leur sous-sol et la Tunisie et le Maroc exportent aussi des produits manufacturés, notamment le textile;
- Les importations des pays de l'U.M.A. concernent pour une moyenne de 60 % des produits manufacturés (biens d'équipement et biens intermédiaires) nécessaires à leur développement.

En outre, l'examen des échanges extérieurs montre une polarisation géographique en direction de la C.E.E. L'U.M.A. réalise 60 % de ses exportations et 60 % de ses importations avec la C.E.E. Elle représente par contre 5,4 % des importations et 3,9 % des exportations de la C.E.E.

Les échanges entre pays de l'U.M.A. sont très faibles, quelques pourcents de leur échanges extérieurs malgré les complémentarités existantes.

L'approche qui vient à l'esprit à l'examen des chiffres de l'économie de l'U.M.A. serait celle qui permettrait d'augmenter les échanges commerciaux donc l'intégration par le marché.

Il est vrai que c'est la plus simple à réaliser, il suffit pour cela de libérer les échanges en supprimant les barrières douanières, en réglant le problème du paiement ainsi que le transport.

C'est d'ailleurs l'approche qui a été retenue pour la première phase de l'intégration maghrébine à travers les cinq accords cadres déjà signés entre les différents pays.

Cependant, cette intégration ne doit pas s'arrêter à ce stade, car comme l'ont montré l'analyse et la présentation des secteurs, il y a des complémentarités certaines et des capacités inexploitées au niveau des différentes usines, dont le potentiel est important, qu'il faudra recenser et exploiter suivant des formes à définir (associations, prise de participation, sous-traitance).

Cette approche d'intégration par l'industrie doit découler d'une vision globale du développement maghrébin à travers une planification des investissements dans les différentes branches, notamment les industries chimiques et pétrochimiques et les I.S.M.E.E. porteuses de croissance soutenue et permettant de diminuer la dépendance de l'extérieur par leurs produits qui représente 60 % des importations.

Il s'agira donc d'élargir les bases industrielles existantes afin de prendre en charge l'ensemble du marché maghrébin et organiser la spécialisation en fonction des points forts de chaque pays afin de lutter contre la création de capacités de production sous-utilisées et économiser les capitaux qu'il est difficile de trouver par les temps de crise.

Cette intégration devra passer par l'augmentation du degré de qualité et de compétitivité des produits du secteur industriel qui seront destinés non pas seulement au marché local, mais aussi marchés régional et mondial dans lesquels les exigences sont souvent draconiennes. Les institutions et les infrastructures qui ont constitué aussi des freins pour le développement de cette intégration doivent être réglés en premier lieu.